

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 46 (1920)  
**Heft:** 12

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La Société s'est fait ouvrir un compte de chèques postaux N° II 1590 et elle invite les membres à en faire usage pour le paiement de leurs cotisations. Nous rappelons que la cotisation est de 14 francs pour les membres faisant partie de la Société vaudoise uniquement, elle est de 10 francs pour ceux faisant partie de la Société vaudoise et de la Section vaudoise (les cotisations centrales sont encaissées directement par les soins du caissier central).

Les membres appartenant au Groupe des architectes ont à payer 5 francs en plus.

## BIBLIOGRAPHIE

**Les métaux utilisés dans la technique moderne et leur traitement rationnel**, par Paul Rudhardt, rédacteur en chef de la *Revue polytechnique suisse*. — 2<sup>me</sup> édition. — Atar, Genève.

Il y a de bonnes choses dans ce petit ouvrage, mais il y a aussi bien des négligences : relevons-en quelques-unes, au hasard.

Page 26 : « Le fer  $\alpha$  ne dissout pas le carbone. »

Page 30 : « La ferrite = le fer  $\alpha$  »

Page 34 : « La proportion de carbone dans la ferrite augmente jusqu'à 0,8 % »

Alors c'est donc que la ferrite dissout le carbone.

Page 39 : « Le mélange est formé, à ce moment, de fer  $\gamma$  et de cristaux mixtes ». — Mon Dieu non, il n'y a pas d'un côté du fer  $\gamma$  et de l'autre des cristaux mixtes, mais seulement des cristaux mixtes constitués par la solution solide de carbone dans le fer  $\gamma$ .

Page 210 : « La résilience est le nombre de kg. (sic) consommés (sic) pour rompre une éprouvette de forme déterminée, ce nombre de kg. (sic) étant rapporté au cm<sup>2</sup> de section rompue ». Non, Monsieur et cher confrère, la résilience est le nombre de kilogrammètres nécessaires pour briser d'un seul coup une éprouvette convenablement entaillée, ce nombre de kgm. étant rapporté...

**Wasserwirtschaftsplan der Thur und ihrer Nebenflüsse**, par A. Sonderegger, ingénieur, à Saint-Gall. — Brochure in-4<sup>o</sup> de 78 pages avec une carte et vingt vues et figures.

M. A. Sonderegger, ingénieur très compétent en la matière, a été chargé par l'Association suisse pour l'aménagement des cours d'eau d'étudier l'aménagement des puissan-

ces hydrauliques dans les bassins de la Thur et rivières voisines (cantons d'Appenzell, St-Gall, Thurgovie et Zurich.)

Le sixième fascicule des mémoires publiés par la dite Société contient le résultat fort intéressant de ce travail.

L'auteur remarque, tout d'abord, qu'avant la guerre mondiale on pouvait parer aux variations des débits des rivières par l'emploi de réserves thermiques ; actuellement cette solution n'est plus admissible et il faut avoir recours aux réserves hydrauliques. Il a donc recherché, autant que possible, les emplacements qui permettraient l'installation de lacs artificiels.

Malheureusement, plusieurs des constructions envisagées rencontraient de grandes difficultés d'exécution, soit au point de vue du prix de revient, soit au point de vue géologique.

Il y aurait donc lieu de faire un choix judicieux parmi les aménagements à entreprendre dans les bassins considérés.

N. S.

## CARNET DES CONCOURS

### Monument Pierre Viret, à Lausanne.

L'Association Pierre Viret ouvre un concours entre artistes vaudois et suisses domiciliés dans le canton de Vaud pour l'étude et l'exécution d'une plaque commémorative portant médaillon et inscription à ériger à Lausanne en mémoire du réformateur Pierre Viret, dans le mur qui soutient l'escalier de la Madeleine.

Les projets doivent être remis à l'Association pour le 1<sup>er</sup> octobre.

Une somme de 500 fr. est consacrée aux prix, dont le plus bas ne sera pas inférieur à 100 fr.

Le jury est composé de :

MM. le pasteur Schnetzler, président de l'Association

Pierre Viret,

Boiceau, municipal à Lausanne.

Carl Angst, sculpteur, à Genève.

L'Eplattenier, professeur, à la Chaux-de-Fonds.

Fréd. Gilliard, architecte, Lausanne.

Le programme du concours, ainsi que tous les renseignements nécessaires, seront envoyés gratuitement à tous les artistes qui en feront la demande à M. Ch. Schnetzler, pasteur à Oron.

### Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Berne . . . . .	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Genève . . . . .	Bâtiments universitaires	—	—	Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton.
Genève (Saconnex)	Bâtiments communaux	15 juin 1920	10 000	Architectes suisses établis dans le canton de Genève.
Vallorbe . . . . .	Plans d'aménagements	15 juin 1920	2500 et 1000 pour achats	Architectes suisses domiciliés dans le canton de Vaud.
Lausanne . . . . .	Types d'habitations économiques	30 juin 1920	2500	Architectes domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Jura bernois.
Châtelard-Montreux id.	Temple Monument Rambert	1 <sup>er</sup> octobre 1920 30 Juin 1920	6500 600	Architectes suisses. Artistes suisses établis dans le canton de Vaud avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1919.